

La Province vous informe :

La Gouverneure, **Marie-José Laloy**

La Gouverneure est le commissaire du Gouvernement dans la Province.

A ce titre, elle assiste aux réunions du Collège et du Conseil provincial.

Adresse e-mail: cabinet@gouverneurbw.be

Le Président du Conseil provincial, **Pierre Huart**

Le Président du Conseil provincial ouvre et clôture les séances, assure la police de l'assemblée et veille au respect du règlement. Il organise les débats, permet aux Conseillers provinciaux d'intervenir, d'interpeller, de poser des questions et de formuler des propositions et permet aux Députés provinciaux de répondre, ainsi que de formuler à leur tour des propositions.

Le Président du Conseil est aidé dans sa mission par un bureau composé de **15 conseillers provinciaux**.

Adresse e-mail: pierre.huart@brabantwallon.be

Le Président du Collège provincial, **Pierre Boucher**

Elu au scrutin secret par le Conseil provincial, le Président du Collège signe la correspondance et les actes de la Province. Ceux-ci sont contresignés par la Greffière provinciale. Le Président du Collège préside les réunions du Collège provincial et représente la Province dans les actions en justice décidées par le Collège.

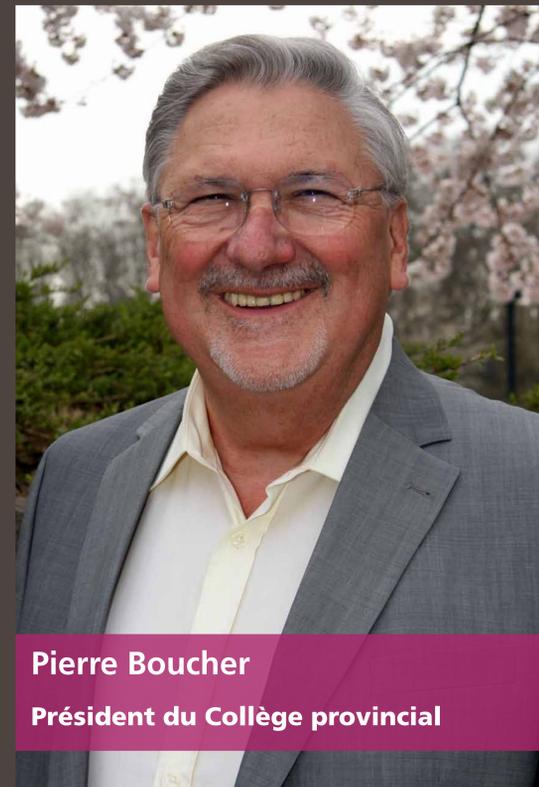
Adresse e-mail: pierre.boucher@brabantwallon.be



Marie-José Laloy
Gouverneure



Pierre Huart
Président du Conseil provincial



Pierre Boucher
Président du Collège provincial